

LE 15 JANVIER 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 15 janvier 2018, à 19h00, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Son honneur la mairesse : Marielle Lemieux

Mesdames et messieurs les conseillers:

Anne-Marie Beaudry	Jonathan Goupil
Liette St-Pierre	Steve Lapointe
Martine Rouillard	Roxanne Nolet

La séance est présidée par la mairesse, Mme Marielle Lemieux et M^{me} Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

01-01-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 4 & 18 décembre 2017
4. Suivi au procès-verbal :
-Électricité installé pour essais d'étiage Puits SM16-3
5. Approbation des comptes à payer
6. **ADMINISTRATION :**
NOTE Remise du rapport budgétaire de décembre 2017
NOTE Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers
 - 6.1 Renouvellement de cotisation & d'assurances 2018 à l'ADMQ
 - 6.2 Inscription Congrès ADMQ
 - 6.3 AVIS DE MOTION & présentation du projet de règlement du Code d'éthique et de déontologie des élus.
 - 6.4 Arrérages de taxes
 - 6.5 Groupement forestier
 - 6.6 Demande de financement conseil des élèves & Fondation de l'école des Appalaches 2017-2018
 - 6.7 Milieux humides – Financement des nouvelles responsabilités
 - 6.8 Déclaration commune – Forum des communautés forestières
 - 6.9 Programme d'emploi d'été Canada 2018
 - 6.10 Réseau Biblio
 - 6.11 Demande de commandite St-Mag Fest
 - 6.12 Demande d'autorisation pour utilisation d'une section de route
 - 6.13 Invitation pour rencontre PARENTAIME
7. **VOIRIE :**
 - 7.1 Niveleuse

- 7.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)
7.3 Achat d'une partie de terrain Pascal Chartrand

8. **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :**

8.1 ~~TECQ~~

9. **SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE :**

- 9.1 Mandat pour transfert de camion incendie
9.2 Quote-part de la Régie incendie du secteur Est des Etchemins 1^{er} versement

10. **COMITÉ ET LOISIRS;**

11. **Correspondance :**

12. **VARIA:**

13. Période de questions : 15 minutes d'allouées par le Règlement # 141-88
14. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

02-01-18

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 4 & 18 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les procès-verbaux des séances du 4 & 18 décembre 2017 soient adoptés tels que rédigés et présentés.

ADOPTÉE

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DU 4 & 18 DÉCEMBRE 2017

↳ L'électricité a été installée pour les essais d'étiage pour le Puits SM16-3. Akifer procédera dans les prochaines semaines à installer l'enregistreur de niveau d'eau. Les essais de pompages se feront vers la fin février – début/mi-mars.

↳ **Demande CPTAQ**, il n'est pas possible de demander qu'un avis, nous devons automatiquement déposer une demande d'autorisation pour le projet et par la suite les analystes vont trancher à savoir si le projet est assujéti ou non à une demande d'autorisation. Cima+ nous avisera quand notre dossier sera déposé à la CPTAQ.

03-01-18

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le paiement des factures inscrites au document remis par la directrice générale aux membres du Conseil, soit un total de 157 906.16\$ pour janvier 2018, car les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

NOTE Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois de décembre est remis à chaque membre du conseil municipal.

NOTE **Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers**
Madame la mairesse nous fais un résumé des dernières rencontres de la Régie incendie du secteur Est des Etchemins.

04-01-18 **RENOUVELLEMENT DE COTISATION ET D'ASSURANCES 2018 À L'ADMQ**

Il est proposé par Roxanne Nolet,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'AUTORISER la directrice générale à renouveler sa cotisation à l'ADMQ au montant de 450 \$ plus taxes et sa couverture d'assurances offerte par l'ADMQ pour l'année 2018 pour un montant de 348\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

05-01-18 **INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONGRÈS DE L'ADMQ**

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

D'AUTORISER la directrice générale à s'inscrire au congrès annuel de l'*Association des directeurs municipaux du Québec* (ADMQ) qui aura lieu les 13, 14 et 15 juin 2018 au *Centre des congrès de Québec*;

DE PAYER les frais d'inscription de 524 \$ plus taxes;

DE REMBOURSER les frais d'hébergement et de repas selon la réglementation en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

AVIS MOTION **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT N° 319-18 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS RÉVISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE.**

La conseillère Anne-Marie Beaudry donne avis de motion et présente le règlement # 319-18 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS RÉVISÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE.

Anne-Marie Beaudry

06-01-18 **ARRÉRAGES DE TAXES**

ATTENDU QUE la liste des arriérés de taxes avec le montant que chacun doit a été remise au membre du conseil municipal;

ATTENDU QUE chacun a reçu une lettre datée du 14 novembre dernier leur demandant de payer le montant dû ou de venir prendre un arrangement à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Roxanne Nolet ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents;

D'ACCEPTER la liste d'arrérages de taxes présentée;

D'ENVOYER une lettre recommandée à chacun leur indiquant qu'ils ont jusqu'au 12 février prochain pour payer l'année 2016 au complet. Sinon, leur dossier sera transféré à la MRC des Etchemins après cette date.

ADOPTÉE

07-01-18

GROUPEMENT FORESTIER

Suite à la confection du Plan d'aménagement forestier par le Groupement forestier de Bellechasse-Lévis inc;

Le Groupement forestier demande à la municipalité si celle-ci serait intéressée à acheter une action au coût de 100\$;

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE NE PAS ACHETER d'action du Groupe Forestier.

ADOPTÉE

08-01-18

SOLLICITATION FINANCIÈRE DU CONSEIL DES ÉLÈVES ET DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE DES APPALACHES POUR L'ANNÉE 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des élèves de l'*École des Appalaches* ainsi que la *Fondation de l'école des Appalaches* sollicite l'appui de la municipalité à titre de commanditaire pour les différents activités et événements se déroulant au cours de l'année scolaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE DONNER un montant de 100 \$ dans le cadre d'une sollicitation financière pour les activités étudiantes ainsi que la *Fondation de l'École des Appalaches*.

ADOPTÉE

09-01-18

MILIEUX HUMIDES – FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la *Loi n^o 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques* par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi n^o 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévue à la *Loi n^o 132* pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publics;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

10-01-18

DÉCLARATION COMMUNE – FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Steve Lapointe **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents;

D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier Ministre du Canada.

ADOPTÉE

11-01-18

PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire une demande à *Emploi d'été Canada 2018* pour l'embauche de deux étudiants pour l'animation du camp de jour estival et un jardinier pour le jardin entre ciel et terre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Roxanne Nolet,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'AUTORISER M^{me} Dany Robert, directrice générale, à faire une demande auprès de *Service Canada* dans le cadre du Programme *Emploi d'été Canada 2018*, en vue d'obtenir une subvention dans le but de créer des emplois d'été pour deux étudiants;

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Magloire, tous les documents reliés à cette demande et d'en assurer le suivi.

ADOPTÉE

INFO

RÉSEAU BIBLIO

Une rencontre avec le Réseau Biblio aura lieu le 23 janvier prochain à 18h00 à la Bibliothèque. Les membres du conseil sont invités à cette rencontre.

12-01-18

DEMANDE DE COMMANDITE DU ST-MAG FEST

Madame Martine Rouillard, conseillère déclare qu'elle s'abstient de participer et de voter sur ce point.

CONSIDÉRANT QUE le festival de Saint-Magloire a envoyé une demande de commandite pour la 24^e édition du festival;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

DE COMMANDITER le St-Mag Fest pour un montant de
1 000 \$.

ADOPTÉE

13-01-18

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UTILISATION D'UNE SECTION DE ROUTE

Madame Martine Rouillard, conseillère déclare qu'elle s'abstient de participer et de voter sur ce point.

CONSIDÉRANT QUE le festival de Saint-Magloire désire organiser une activité de financement;

CONSIDÉRANT QUE cette activité consisterait à organiser un service de « restauration temporaire » aux gens fréquentant la piste de motoneige;

CONSIDÉRANT QUE le comité souhaite s'installer à la fin du rang St-Anselme avec BBQ et offrir aux motoneigistes un service de restauration rapide – hot-dog et breuvage une seule journée;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le comité du St-Mag Fest à organiser une journée de restauration temporaire aux gens fréquentant la piste de motoneige au bout du Rang St-Anselme comme activité de financement. Nous leur offrons les tréteaux de la municipalité.

ADOPTÉE

NOTE

INVITATION POUR RENCONTRE PARENTAIME

Parentaime Maison de la Famille des Etchemins aimerait rencontrer les élus et la direction soit le jour ou soir pour nous présenter l'étendue de leur offre de service aux familles de la MRC des Etchemins.

14-01-18

VOIRIE NIVELEUSE

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE FAIRE les réparations nécessaires pour le bon fonctionnement de la niveleuse chez Doryfor à St-Camille

ADOPTÉE

15-01-18

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL)

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accordait à la municipalité une aide financière de 105 837\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE REVISER la reddition de compte 2016 **ET D'ATTESTER** la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 & 2 afin de recevoir le dernier versement du solde de l'aide financière 2017-2018 du PAERRL

ADOPTÉE

16-01-18

ACHAT D'UNE PARTIE DE TERRAIN

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACQUÉRIR une partie du terrain # 5 067 447 appartenant à Pascal Chartrand d'une grandeur approximative de 66.70m X 78.32m au montant de 8 000\$. La Municipalité paiera les frais reliés à cette transaction ainsi que l'arpenteur, notaire.

ADOPTÉE

RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
TECO

À revenir le mois prochain

17-01-18

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
MANDAT POUR TRANSFERT DE CAMION INCENDIE

Il est proposé par Jonathan Goupil,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE DÉSIGNER M. Pierre Morneau, Directeur incendie de Saint-Camille pour effectuer le transfert du camion incendie à la Régie des incendies du Secteur Est des Etchemins.

ADOPTÉE

18-01-18

QUOTE-PART RÉGIE 1^{ER} VERSEMENT

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la quote-part pour la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins au montant de 53 883.65\$.

DE PAYER le 1^{er} versement de la quote-part au montant de 13 470.92\$.

ADOPTÉE

COMITÉ ET LOISIRS

La conseillère Liette St-Pierre fait un résumé de la première rencontre du comité des Loisirs, des idées d'activités qui sont sorties. Le comité est dynamique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme la mairesse invite les personnes présentes à la période de questions.

19-01-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Roxanne Nolet,
Et résolu à l'unanimité des conseillers,

QUE la séance soit levée à 19h36.

ADOPTÉE

RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2018

« Je, Marielle Lemieux, maire, ai approuvé toute et chacune des résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142 (2) C.M. ».

Mme Marielle Lemieux
Mairesse

Mme Dany Robert
Directrice générale